

PARTENAIRES  
ENTREPRISES  
2026



Donnez du sens

à votre taxe d'apprentissage



NOS AMBITIONS AU SERVICE DE VOTRE ENTREPRISE

# UN GROUPE CENTENAIRE, ACTEUR MAJEUR DU DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

## FORMER LES TALENTS DE DEMAIN AU SERVICE DES ENTREPRISES

Depuis plus de 100 ans et grâce au soutien de ses partenaires, elle poursuit aujourd'hui sa mission originelle : **former de futurs professionnels pour la performance des entreprises.**

Aujourd'hui, nous pensons qu'au-delà de la technique, il est indispensable de promouvoir l'esprit d'équipe, la créativité et l'initiative. C'est ce que nous mettons en œuvre quotidiennement pour de futurs collaborateurs performants.

**Soutenez aujourd'hui nos ambitions et nos projets pour l'avenir de votre entreprise et de votre territoire.**



Morgan KERMARREC,  
Directeur général

## NOS ACTIVITÉS, AU SERVICE DES TERRITOIRES :



### NOTRE ENGAGEMENT

Suivre chaque apprenant vers la **réussite de son projet professionnel.**

### NOS VALEURS

Développer des formations adaptées à la **réalité du monde du travail**, répondant aux **besoins des entreprises.**

### NOTRE AMBITION

Accroître nos actions pour le **développement des territoires**

# POURQUOI SOUTENIR L'ÉCOLE DES ÉTABLIÈRES ?

En versant votre taxe d'apprentissage à notre établissement, vous contribuez à la formation des professionnels de demain, tout en soutenant des projets pédagogiques concrets et utiles à votre secteur d'activité.

Grâce à la taxe d'apprentissage, vous contribuez à :

## FORMER DES JEUNES OPÉRATIONNELS

- Développer des formations professionnelles
- Adapter l'enseignement aux évolutions de vos métiers
- Former des apprenants opérationnels et compétents

## MODERNISER LES ÉQUIPEMENTS

- Financer des outils et matériels professionnels
- Moderniser et adapter nos plateaux techniques
- Améliorer nos conditions d'apprentissage proches de la réalité du terrain

## FACILITER L'INSERTION PROFESSIONNELLE

- Aider des apprenants à se lancer dans la vie active
- Développer l'employabilité des étudiants

## CRÉER UN PARTENARIAT GAGNANT

- Soutenir une formation liée à votre secteur
- Participer à l'écosystème local vendéen
- Identifier de futurs collaborateurs

## COMMENT ÇA MARCHE ?

1 Je déclare et calcule ma taxe d'apprentissage.



Je déclare la masse salariale et la taxe d'apprentissage via la DSN.



2 Je choisis l'école que je souhaite soutenir.



Je choisis l'établissement scolaire bénéficiaire sur la plateforme SOLTéA.



3 Je saisis les codes UAI de l'établissement.



ÉCOLE DES ÉTABLIÈRES

Je sélectionne l'établissement avec les codes UAI et valide mon choix avant le 21 octobre 2026.

Code UAI École des Établières : **0850609A**

Code UAI Armonia - École de production des Établières : **0851641X**



### BON À SAVOIR :

La taxe d'apprentissage est le seul impôt pour lequel vous choisissez le bénéficiaire. 87% de la TA sont destinés au financement de l'apprentissage, via France Compétences.

# NOS PROJETS RENDUS POSSIBLES GRÂCE À VOTRE SOUTIEN

Grâce au versement de la taxe d'apprentissage, notre établissement développe des projets innovants au service des apprenants... et des entreprises.

## LANCEMENT D'UNE NOUVELLE FORMATION : BTS COMMUNICATION EN ALTERNANCE



Nous ouvrons un BTS Communication en alternance pour former des professionnels capables de concevoir et piloter des actions de communication adaptées aux besoins des entreprises. Cette formation répond à une forte demande du marché et favorise l'insertion professionnelle des étudiants.

### Besoins financiers :

ingénierie pédagogique et équipements



## OUVERTURE D'UNE PLATEFORME D'E-LEARNING

La plateforme d'e-learning vise à proposer des contenus accessibles à distance et à compléter les formations en présentiel. Elle implique le développement d'outils numériques, la création de ressources pédagogiques et la maintenance technique de la plateforme.

### Besoins financiers :

développement de la plateforme et production de contenus

## DÉVELOPPEMENT DE FORMATIONS EN SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL



Ces formations courtes répondent aux obligations réglementaires des entreprises pour la formation des salariés en matière de prévention des risques et de sécurité des salariés. Leur mise en place nécessite la production de contenus et des supports pédagogiques adaptés.

### Besoins financiers :

conception des modules, achat de supports

Pour en savoir plus sur nos formations courtes :



# NOS FORMATIONS ÉLIGIBLES À LA TAXE D'APPRENTISSAGE :

## AGRICULTURE, ENVIRONNEMENT



- Bac professionnel aménagements paysagers
- Bac professionnel conduite et gestion de l'entreprise agricole
- Bac pro conduite et gestion d'une entreprise du secteur canin et félin
- BTSA analyse conduite et stratégie de l'entreprise agricole
- BTSA gestion et maîtrise de l'eau
- BTSA agronomie et cultures durables
- BTSA productions animales
- Licence professionnelle agronomie management des organisations agricoles
- Licence professionnelle productions animales, conseiller en élevage

## SOCIAL



- Diplôme d'État d'assistant de service social
- Diplôme d'État d'éducateur spécialisé
- Diplôme d'État de moniteur éducateur
- Diplôme d'État d'éducateur de jeunes enfants

## MÉTIERS D'ART



- CAP art et techniques de la bijouterie-joaillerie, option bijouterie-joaillerie
- CAP art et techniques de la bijouterie-joaillerie, option bijouterie-sertissage
- Certificat de spécialisation joaillerie
- CAP sellier-harnacheur

## COMMUNICATION



- Assistant chef de projets événementiels
- Responsable du développement commercial
- Responsable marketing et communication
- Manager opérationnel d'activités

## GESTION, RH



- Gestionnaire administration des ventes
- Responsable paie et administration des ressources humaines
- Responsable de gestion des ressources humaines
- Manager des ressources humaines

## AUTRES DOMAINES

- RESTAURATION
- BÂTIMENT

Donnez du sens

à votre taxe d'apprentissage

Merci de votre soutien !



Route de Nantes - BP 609  
85015 LA ROCHE-SUR-YON CEDEX  
0970 808 221  
developpement@etablieres.fr

Gardons le contact :



[www.etablieres.fr](http://www.etablieres.fr)

Pour en savoir plus sur la taxe d'apprentissage :

